

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2011**

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2011**

SOMMAIRE

| | Page |
|-------------------------------------|-------------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 - 2 |
| État des produits et des charges | 3 |
| État de l'évolution des actifs nets | 4 |
| État de la situation financière | 5 |
| État des flux de trésorerie | 6 |
| Notes complémentaires | 7 - 12 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Philanthropic Foundations Canada
Fondations Philanthropiques Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

MONGIAT•BERNUCCI ¹

Montréal (Québec)
Le 15 mars 2012

¹Par Michel Bernucci, CA auditeur

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

| | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|--|-------------------------|---------------------------|
| Produits | | |
| Cotisation des membres | 491 644 \$ | 435 123 \$ |
| Dons pour programmation et autres | 37 729 | 40 921 |
| Intérêts | 16 403 | 12 814 |
| Revenus provenant des programmes | <u>6 415</u> | <u>16 728</u> |
| | <u>552 191</u> | <u>505 586</u> |
| Charges | | |
| Salaires et avantages sociaux | 375 753 | 357 641 |
| Loyer | 45 513 | 41 511 |
| Frais de voyage et de représentation | 22 416 | 17 007 |
| Honoraires professionnels | 16 595 | 23 114 |
| Services de traduction | 13 311 | 16 007 |
| Subventions et contributions | 12 640 | 500 |
| Téléphone | 6 304 | 6 945 |
| Conseil d'administration | 5 975 | 5 990 |
| Fournitures de bureau | 5 030 | 2 962 |
| Soutien informatique | 4 654 | 3 666 |
| Développement professionnel | 4 572 | 191 |
| Publications | 3 582 | 11 327 |
| Développement et programmes des membres | 3 568 | 25 093 |
| Divers | 2 568 | - |
| Abonnements | 2 020 | 1 950 |
| Frais postaux et de livraison | 1 835 | 2 487 |
| Assurance | 1 257 | 1 227 |
| Amortissement d'immobilisations corporelles | 1 064 | 1 102 |
| Services financiers | 943 | 538 |
| Communications | 846 | 920 |
| Développement du site Web | <u>-</u> | <u>2 700</u> |
| | <u>530 446</u> | <u>522 878</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément sous-mentionné | 21 745 | (17 292) |
| Excédent net des produits sur les charges suivantes: | | |
| Conférence FPC - La philanthropie en mouvement (note 7) | <u>15 069</u> | <u>-</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | <u><u>36 814</u></u> \$ | <u><u>(17 292)</u></u> \$ |

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

| | Non Affectés | Investis en Immobil- isations Corporelles | Avec Affectations d'Origine Interne | 2011 Total | 2010 Total |
|---|-------------------|--|--|-------------------|-------------------|
| SOLDE AU DÉBUT | 252 658 \$ | 3 190 \$ | 400 000 \$ | 655 848 \$ | 673 140 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 37 878 | (1 064) | - | 36 814 | (17 292) |
| Investissement en immobilisations corporelles | <u>(1 121)</u> | <u>1 121</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> |
| SOLDE À LA FIN | <u>289 415 \$</u> | <u>3 247 \$</u> | <u>400 000 \$</u> | <u>692 662 \$</u> | <u>655 848 \$</u> |

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2011

| | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|--|--------------------------|--------------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 217 071 \$ | 229 008 \$ |
| Dépôts à terme et intérêts courus | 520 137 | 517 091 |
| Débiteurs (note 3) | 15 219 | 16 403 |
| Frais payés d'avance | <u>6 845</u> | <u>12 593</u> |
| | 759 272 | 775 095 |
| Immobilisations corporelles (note 4) | <u>3 247</u> | <u>3 190</u> |
| | <u><u>762 519</u></u> \$ | <u><u>778 285</u></u> \$ |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs et frais courus | 24 997 \$ | 30 744 \$ |
| Apports reportés (note 5) | <u>44 860</u> | <u>91 693</u> |
| | <u>69 857</u> | <u>122 437</u> |
| ACTIFS NETS | | |
| Non affectés | 289 415 | 252 658 |
| Investis en immobilisations corporelles | 3 247 | 3 190 |
| Avec affectations d'origine interne (note 6) | <u>400 000</u> | <u>400 000</u> |
| | <u>692 662</u> | <u>655 848</u> |
| | <u><u>762 519</u></u> \$ | <u><u>778 285</u></u> \$ |

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

| | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 36 814 \$ | (17 292) \$ |
| Élément n'affectant pas la trésorerie : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | <u>1 064</u> | <u>1 102</u> |
| | 37 878 | (16 190) |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | <u>(45 648)</u> | <u>13 285</u> |
| | <u>(7 770)</u> | <u>(2 905)</u> |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 121) | (2 771) |
| Dépôts à terme et intérêts courus | <u>(3 046)</u> | <u>10 336</u> |
| | <u>(4 167)</u> | <u>7 565</u> |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE | (11 937) | 4 660 |
| TRÉSORERIE AU DÉBUT | <u>229 008</u> | <u>224 348</u> |
| TRÉSORERIE À LA FIN | <u>217 071</u> \$ | <u>229 008</u> \$ |

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

1. STATUT

Le 18 août 1999, Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada a été constitué en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. L'association, composé uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association se qualifie en tant qu'organisme de charité tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

| | Périodes |
|-----------------------|-----------------|
| Mobilier de bureau | 5 ans |
| Matériel informatique | 3 ans |

Constatation des revenus

L'association suit la méthode du report afin de comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquels les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de conférence sont constatés comme revenu quand la conférence a lieu.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif ont le choix d'appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour les exercices à compter du 1er octobre 2008, ou de continuer d'appliquer le chapitre 3861. L'association a choisi de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863. Ces chapitres exigent que les instruments financiers soient classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenues à des fins de transactions, placements détenues jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier ou un passif financier est évalué à sa juste valeur, sauf dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas des prêts et créances, les placements détenus jusqu'à l'échéance et les autres instruments financiers, qui sont évalués à leur coût après amortissement.

L'association classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes, en fonction de l'objectif pour lequel l'instrument financier a été acquis. L'association applique une convention comptable pour chaque catégorie de la manière suivante:

Détenus à des fins de transaction

Cette catégorie comprend l'encaisse. Ils ne sont pas ceux désignés pour des opérations de couverture et des instruments dérivés incorporés qui ont besoin d'être séparés. Ils sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des produits et des charges. Les coûts de transaction liés aux instruments de la catégorie détenus à des fins de transaction sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Placements détenus jusqu'à l'échéance

Cette catégorie comprend les dépôts à terme et intérêts courus. Il s'agit d'actifs financiers qui ne sont pas des instruments dérivés avec des paiements fixes ou pouvant être déterminés, et des échéances fixes, que la direction de l'association a la ferme intention et l'habileté de détenir jusqu'à échéance. Ils sont initialement constatés à leur juste valeur puis comptabilisés au coût après amortissement, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une éventuelle provision pour perte de valeur. Les coûts de transaction liés aux placements détenus jusqu'à l'échéance sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les débiteurs. Ces actifs sont des actifs financiers qui ne sont pas des instruments dérivés et qui proviennent de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates spécifiées ou à la demande. Ils proviennent essentiellement de la fourniture de biens et services à des fournisseurs mais comprennent également d'autres types d'actifs monétaires contractuels. Ils sont initialement constatés à leur juste valeur puis comptabilisés au coût après amortissement, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une éventuelle provision pour perte de valeur. Les coûts de transaction liés aux prêts et aux créances sont, soit passés en charge lorsqu'ils sont engagés soit inclus dans le montant initialement constaté.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend les créditeurs et frais courus. Ces passifs sont initialement constatés à leur juste valeur puis comptabilisés au coût après amortissement, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers sont retranchés du montant initialement constaté.

Toutes les transactions relatives actifs détenus à des fins de transaction et placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisées à la date de la transaction.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

3. DÉBITEURS

| | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|---|------------------|------------------|
| Taxes sur les produits et services à recevoir | 9 125 \$ | 4 841 \$ |
| Débiteurs | <u>6 094</u> | <u>11 562</u> |
| | <u>15 219 \$</u> | <u>16 403 \$</u> |

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | <u>2011</u> | | <u>2010</u> | |
|-----------------------|------------------|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | <u>Coût</u> | <u>Amortissement cumulé</u> | <u>Valeur nette</u> | <u>Valeur nette</u> |
| Mobilier de bureau | 17 353 \$ | 16 109 \$ | 1 244 \$ | 1 592 \$ |
| Matériel informatique | <u>34 428</u> | <u>32 425</u> | <u>2 003</u> | <u>1 598</u> |
| | <u>51 781 \$</u> | <u>48 534 \$</u> | <u>3 247 \$</u> | <u>3 190 \$</u> |

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

| | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|---|------------------|------------------|
| Solde d'ouverture | 91 693 \$ | 62 044 \$ |
| Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice | (91 693) | (62 044) |
| Plus: montant reçu pour l'exercice suivant | <u>44 860</u> | <u>91 693</u> |
| Solde de clôture | <u>44 860 \$</u> | <u>91 693 \$</u> |

6. AFFECTATIONS GREVANT LES ACTIFS NETS

Ces montants grevés d'affectations d'origine interne doivent être conservés pour des buts ultérieurs et ne sont pas disponibles pour aucun autre but sans le consentement du conseil d'administration.

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

7. CONFÉRENCE FPC - LA PHILANTHROPIE EN MOUVEMENT

Produits

| | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Conférence | 93 230 \$ |
| Commandites | 132 500 |
| Dons de membres | <u>13 000</u> |
| | 238 730 |
| Frais de conférence | <u>223 661</u> |
| Excédent des produits sur les charges | <u><u>15 069</u></u> \$ |

8. FLUX DE TRÉSORERIE

| | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|----------------|------------------|------------------|
| Intérêts reçus | <u>13 358</u> \$ | <u>12 814</u> \$ |

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

| | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|----------------------------|---------------------------|-------------------------|
| Débiteurs | 1 184 \$ | (9 338) \$ |
| Frais payés d'avance | 5 748 | (12 593) |
| Créditeurs et frais courus | (5 747) | 5 567 |
| Apports reportés | <u>(46 833)</u> | <u>29 649</u> |
| | <u><u>(45 648)</u></u> \$ | <u><u>13 285</u></u> \$ |

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Les actifs de l'association qui sont exposés au risque de crédit comprennent l'encaisse et les dépôts à terme. L'encaisse et les dépôts à terme sont détenus dans une banque à charte canadienne.

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'association administre ses dépôts à terme en fonction de ses besoins de flux de trésorerie et dans l'optique d'optimiser ses revenus d'intérêts. La moyenne des taux d'intérêts à la fin de l'exercice varie de .15% à 2.27% (.2% à 1.5% en 2010) avec des dépôts à terme échéant au cours du prochain exercice.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des dépôts à terme et intérêts courus, des débiteurs et des créditeurs et frais courus, était proche de la valeur comptable de ces instruments, compte tenu de la durée de vie relativement courte de ces derniers.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 28 000 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

| | |
|------|------------------|
| 2012 | <u>28 000</u> \$ |
|------|------------------|